

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 22 septembre 2015 à 18 heures 00

Date de convocation :

16 septembre 2015

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée. Autorisation de présenter la demande de validation de l'agenda.

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mmes NOE Liliane, ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine, Mrs BRUNA Roger, DELORT Thierry, VALLE Anthony, SALES André, BRUNA Roger,
Était Absent : Mr MAURETTE Bernard

Secrétaire de séance :

Mme BOLEA Maryse

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre en place un agenda d'accessibilité programmée. Cet agenda sera réalisé sous trois ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :
- d'autoriser Madame le Maire à présenter la demande de validation d'accessibilité programmée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture De Saint-Gaudens le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 28 septembre 2015

